



Quels apports des dispositifs paysans aux services des statistiques agricoles?

**Atelier international sur les observatoires – 24 au 26 juin
2015 - Dakar**

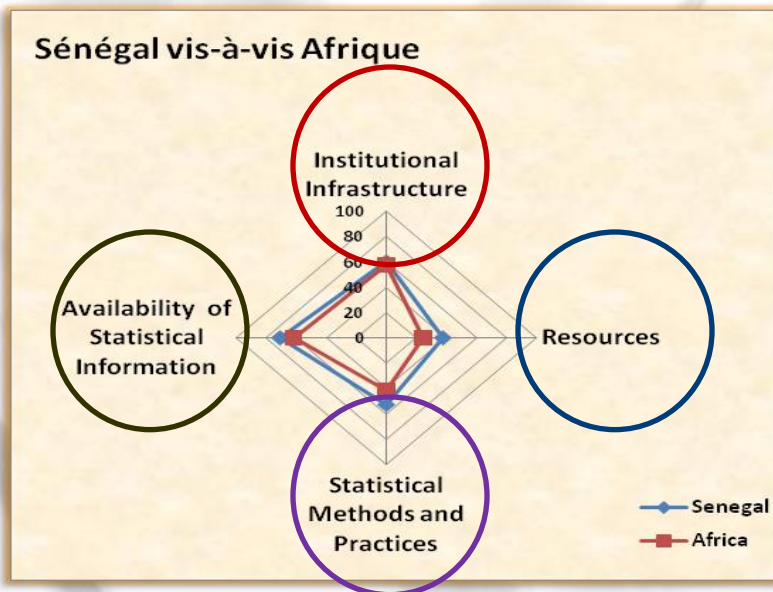
1. Quelques éléments de contexte
2. Difficultés majeures du Système National des Systèmes Agricoles et Rurales (SNRA)
3. Opportunités de collaboration dans la production de données statistiques et rurales
4. Conditions de collaboration

Quelques éléments de contexte

- Adoption de la seconde génération de la SNDS 2014 – 2019 et de la 1^{ère} génération du PSSAR 2015 – 2019 (output LOASP, article 60);
- Recommandation forte de production de données orientée vers le marché, à moindre coût, de qualité meilleure et de manière la plus désagrégée possible;
- Besoins en information des utilisateurs (Etat en particulier) traduits dans les documents de politiques (PSE, PRACAS, ...) et le PSSAR
- Existence d'initiatives (étatiques, paysannes) de production de l'information agricole avec faible coordination au niveau du SNSA;
- Recommandation du CILSS d'associer les OP dans l'évaluation des récoltes (Avis PREGEC, Bandjul 2014);
- Volonté politique du MAER à collaborer avec le mouvement paysan pour la mise en œuvre du PRACAS

Difficultés majeures du Système National des Systèmes Agricoles (SNSA)

Le Sénégal est à 55% de capacité à produire des statistiques agricoles et rurales (Evaluation fin 2014)



1. Absence de vision, mission, plans d'action: **effective depuis mai 2015 (PSSAR 2015 – 2019)**
2. Disponibilité / accessibilité des données: **RGPHAE, RNAE 2016, Portail en construction avec ANSD;**
3. Méthodes statistiques: **Affinement méthode par DAPSA, conception et test méthode par la DHORT/DAPSA productions horticoles, visa statistiques, valorisation données satellitaires, Utilisation TICs, etc.**
4. Insuffisances des ressources humaines et financières: **plaidoyer du PSSAR, rationalisation des ressources), réduction des coûts de collecte(télédétection, TICs, rationalisation du dispositif de terrain)**

Opportunités de collaboration dans la production de données statistiques et rurales

le SNSA couvre la production / diffusion des données sur les productions végétales, animales, forestières et halieutiques et les domaines transversales (sécurité alimentaire, nutrition)

Le SNSA collecte des données par enquête (recensement, sondage) et exploitation des données administratives (cahiers, factures, fiches de suivi, etc.)

Le dispositif des OP est mobilisé / mobilisable:

- la collecte des données pluviométriques (ANACIM, DRDR);
- La collecte de données au niveau des points de débarquement des produits halieutiques;
- la réalisation des enquêtes d'envergure: programme de codification de 1 million de producteurs / dispositif ASPRODEB 2013 à 2015; **prochain RNAE 2016**
- Enquêtes courantes: **Enquêtes agricoles DAPSA par exemple**

Prochain recensement de l'agriculture et de l'élevage:

- Activités de communication: implication des OP à la formulation du plan de communication du RNAE – utilisation du dispositif comme canal de messages à discuter;
- Activités de collecte des données: se préparer à fournir une meilleure offre au Bureau du Recensement; certification des services d'enquêteur par l'ANSD en cours

Enquêtes agricoles (données de production et thématiques)

- Participation **du dispositif de veille** pour la préparation de l'enquête (actualisation des besoins de collecte durant la rencontre avec les utilisateurs – Projets BAD, PAM, SENCNSA, FAO, Cabinet du MAER)
- Participation **du dispositif de terrain** suivant les exigences actuelles (endurance, familiarité aux TICs, etc.) à la collecte des données dans les DR thématique:
 1. Données de superficies et de rendement,;
 2. autres données de suivi de la campagne agricole, de sécurité alimentaire, nutrition, etc.

Pistes d'enrôlement du dispositif paysan dans l'enquête agricole

Avec la DAPSA:

Pour un objectif minimal de 6300 ménages et 900 DR, il est admis une couverture de 12 DR par univers statistique (42 départements agricoles) soit 504 DR

Avec le dispositif de proximité paysan, une première action d'ancrage avec la DAPA serait l'apport du dispositif dans **le suivi et la pesée des carrés de rendement de 2015** (second passage de l'enquête entre octobre et janvier selon les régions et les spéculations):

- couverture du tiers des DR à rendement soit environ 150 DR / 1050 ménages (7 ménages / DR);
- 5 à 7 ménages par animateur qualifié (1 animateur par DR à rendement) soit 150 facilitateurs de proximité seront enrôlés dans le système
- Honoraires et déplacement à la tâche (à convenir entre les parties)

Avec les partenaires: CNCR, SECNSA, projets, PAM, CLM, etc.

Synergies des actions et des ressources de collecte des données de sécurité alimentaire et nutrition sur les 150 DR ou DR sentinelle

Institutionnel

- Accord formel entre le CNCR et la DAPSA (protocole d'accord): prise en compte des risques politiques de mise en œuvre, désignation de points focaux, information des structures déconcentrées du MAER (supervision régionale des opérations)

Technique

- Respect des cahiers de charge à l'échantillonnage des ménages: le CNCR pourrait être convié sur l'établissement des critères des ménages échantillons (juillet 2015) et le tirage;

- Respect du cahier de charges à la sélection des facilitateurs: à établir de commun accord;

- Etablissement conjoint du plan d'activités et de l'évaluation de l'opération



Merci de votre attention